

**Allocution prononcée le 8 mars 2024 à l'occasion de la mise en service  
des deux nouveaux camions électriques pour la levée des ordures**

Madame la Présidente du Conseil municipal,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,  
Mesdames et Messieurs nos partenaires,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

C'est un immense plaisir pour moi de vous accueillir aujourd'hui dans l'écoquartier des Vergers, un quartier exemplaire à plus d'un titre en matière de récupération des eaux pluviales, de système de chauffage ou encore en matière d'entretien des espaces publics pour ne citer que ces exemples, et qui, depuis sa construction, ne regroupe pas moins de 3000 habitants.

De plus, nous sommes non loin d'un écopoint, coïncidence heureuse et absolument pas fortuite, pour la mise en service, de nos deux nouveaux camions électriques de collecte des déchets, qui entameront dans les jours qui viennent leur tournées écologiques et discrètes.

Je vous invite à découvrir leur livrée, magnifiquement décorée et qui rappelle sans ambiguïté leur caractère électrifié, manière que nous avons

choisie afin de rendre chacune et chacun conscient qu'à Meyrin la transition est non seulement en marche mais qu'en plus, elle roule !

C'est au début de cette législature, lors de sa séance du 15 septembre 2020, que le Conseil municipal prend 3 décisions importantes sur lesquelles nous avons basé toutes nos réflexions en matière de remplacement de notre parc véhicules.

Premièrement, il vote une résolution portée par Pascal Seeger et notre groupe PDC – Vert'libéraux, déclarant l'urgence climatique à Meyrin. Cette résolution précise dans son 1<sup>er</sup> décide, que « soient choisies les alternatives

préservant le climat, quand elles existent, dans les projets en cours et à venir, tout comme dans les achats et dépenses ».

Dans la foulée, il vote également une première délibération pour remplacer ou acheter 18 véhicules et dont 5 d'entre eux sont des véhicules électriques et un, qui roule au gaz naturel.

Enfin, il renvoie en commission pour étude le crédit destiné à financer les 2 camions que nous avons le plaisir de mettre en service aujourd'hui. Lors des travaux de la commission, plusieurs motorisations sont évaluées et très vite, la solution se dessine rapidement en faveur d'une augmentation de ce crédit afin de pouvoir s'orienter vers une motorisation électrique.

Lors de la séance plénière du 17 novembre 2020, la délibération est votée par 28 oui et 2 abstentions. Il nous faudra une bonne partie de l'année 2021 pour mettre sur pied le processus AIMP qui régit un tel investissement et c'est finalement en décembre 2021 que le Conseil administratif signe le contrat d'acquisition.

Bien sûr, cet investissement n'est pas anodin pour une commune comme Meyrin. Nous parlons ici d'un budget de près de 2,1 millions de francs pour acquérir ces deux camions, quasiment construits sur mesure. Mais c'est un budget qui surtout, nous permettra de réduire fortement nos émissions de particules fines, de gaz à effet de serre, et naturellement nos émissions sonores.

Sans surprise, ces deux nouveaux camions vont changer la vie de leurs opérateurs, mais aussi des meyrinoises et meyrinois qui seront moins importunés par les nuisances sonores de la collecte des déchets.

Et cerise sur le gâteau, ils devraient nous permettre d'économiser chaque année plus de 25 000 l de diesel. Lorsque environnement et économie se rencontrent, il est bien plus facile de créer l'adhésion.

Et nous n'avons pas l'intention de nous arrêter en si bon chemin. Cette action rentre dans notre stratégie communale de renouvellement et de décarbonation de notre flotte de véhicules.

Ces camions représentent une première étape. En fin d'année dernière, le Conseil municipal a également voté, une délibération de plus de 1,7 millions de francs, afin d'acquérir dans les deux prochaines années 16 véhicules pour ses services de l'environnement et de la sécurité municipale. Seuls 3 d'entre eux restent des véhicules à motorisation thermique car la version électrique existante n'a pas pu démontrer qu'elle pourrait remplir les missions requises.

Jusqu'à présent, la planification budgétaire de renouvellement des véhicules se faisait sur quatre ans. Cette période a été réduite à deux ans, afin d'avoir une meilleure réactivité en fonction des nouvelles technologies et de l'évolution du marché.

La meilleure preuve est le ratio de véhicules électriques entre ces 2 dernières délibérations, celle votée en septembre 2020 et cette dernière de décembre 2023 : 6 véhicules sur 18 sont des versions décarbonées ou plus respectueuses de l'environnement pour la première, versus 13 sur 16 pour la dernière !

Pour être complet, on notera également qu'en janvier, le Conseil municipal a voté l'acquisition de deux surfaceuses électriques pour la patinoire et qui devraient être livrées d'ici à la fin de l'été.

A l'avenir, cela nous permettra également de tester de manière plus réactive, de nouveau développement de motorisation comme le gaz naturel, l'hydrogène ou encore la pile à combustible.

Vous l'aurez compris, nous prenons très au sérieux à Meyrin, la transition écologique et nous souhaitons la voir s'illustrer dans l'ensemble de nos activités partout où cela est possible.

Le changement est en route à Meyrin, et il n'émettra bientôt plus de CO2 !

Pour terminer et afin de remettre officiellement nos deux véhicules à leurs équipes respectives, j'appelle à me rejoindre les collaborateurs en charge de la levée des déchets.

Ces 2 camions répondront désormais aux doux noms évocateurs de « Supervolt » et « Gygawatt » et j'ai le plaisir de remettre la plaque dénomminative de chacun d'entre eux aux 2 chauffeurs afin qu'ils puissent les apposer derrière le parebrise.

Merci pour votre attention. Je reste à votre disposition pour répondre à vos questions et au plaisir de vous retrouver autour du verre de l'amitié.